



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

( Publié sur le site internet le 8 avril 2024 )

L'an deux mil vingt-quatre le 6 avril, le **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EYMEUX** (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice BAR.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : 8

Votants : 7

Date de la convocation : 14/03/2024

**Etaient présents :** BAR Fabrice, CHARRASSON Jeannine, EYMARD Alain, GERVASON Franck, GINOT Nicolas, GUICHARD Barbara, ODEYER Marie-Hélène, VIOSSAT Karine.

**Etait excusée :** GARCIA Marie-Chantal.

Madame GUICHARD Barbara est nommée secrétaire de séance

**OBJET: 2024-04-03 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 2023**

Le **Conseil d'Administration** réuni sous la présidence de Madame Barbara GUICHARD délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Fabrice BAR qui se retire de la salle avant le vote, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice, à l'unanimité :

1°) LUI **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**FONCTIONNEMENT**

<b>LIBELLES</b>	<b>DEPENSES ou DEFICITS</b>	<b>RECETTES ou EXCEDENTS</b>
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>		
Résultat reportés	0	0
Opération de l'exercice	5 729.59	5 729.59
<b>TOTAUX</b>	<b>5 729.59</b>	<b>5 729.59</b>
Résultat de clôture	0	0
Restes à réaliser		
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

2°) **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;

4°) **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

La Présidente de séance certifie le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication le 8 avril 2024.

La Présidente de séance

B. GUICHARD

